

Gestion de la Comptabilité - Exploitation - Rapprochement bancaire dématérialisé

- [Intégration des écritures - TCR](#)
- [Rapprochement Bancaire Dématérialisé - TCR](#)

Intégration des écritures - TCR

L'intégration des écritures comptable à partir du relevé ne peut se faire qu'à partir du moment où le code journal banque autorise la génération des écritures (cf paramétrage) et il est nécessaire d'utiliser un code de saisie mode pièce afin de permettre au logiciel de réaliser les ventilations comptable.

La saisie des écritures comptable

La saisie s'effectue à partir de "gestion de la comptabilité / Rapprochement bancaire" icône 

Sélectionner le mois et le code de saisie souhaités. La liste des écritures de relevé s'affiche.

Double cliquer sur la ligne que vous souhaitez saisir : l'écriture comptable apparait sur la droite

Mettre en surbrillance la cellule compte et cliquer sur F7 pour faire apparaitre le plan comptable et indiquer le compte à saisir

A noter que la saisie analytique ou les ventilations comptables se saisissent de la même manière.

Toutes les lignes cochées seront comptabilisées lors de la validation de la page.

Création d'un schéma à partir de la ligne sélectionner

Il est possible d'appliquer un compte comptable automatiquement à partir de règle défini par l'utilisateur sur le libellé (et sous libellé)

Lorsque le compte comptable est renseigné :

- Afin de créer le ou les règles souhaités, cliquer sur 

La création du schéma peut s'effectuer à partir du libellé (choisir l'onglet "Libellé") ou à partir du sous libellé (choisir l'onglet "Détail")

Pour créer la règle cliquer en dessous de "règle" et appuyer sur la touche "inser". Il est alors possible d'accéder au menu déroulant avec les choix suivants ("commence par" "Contient" "Fini par" "Egal à") la zone Libellé est saisissable. Il est possible d'enregistrer cette règle dans la bibliothèque. Ceci permet de partager la règle avec les autres banques de la section ou les

banques des autres sections. Ce partage n'est pas automatique, pour l'appliquer l'utilisateur doit sur la banque où il souhaite récupérer la règle ouvrir cette bibliothèque et "importer dans l'établissement en cours" flèche jaune vers le bas.

Rapprochement Bancaire Dématérialisé - TCR

L'Etat de Rapprochement Bancaire (ERB) Dématérialisé est un programme qui va rechercher les équivalences entre les écritures saisies en comptabilité et les lignes du relevé CFONB fourni par la banque selon un critère de confiance. Le programme classe les écritures à rapprocher selon plusieurs critères :

- Le montant : les montants sont obligatoirement identiques
- La date : l'utilisateur a possibilité de paramétrer l'écart de jours autorisé.
- Le libellé : le programme recherche si un ou plusieurs mots sont identiques dans le libellé.

Ces critères permettent ainsi de classer les écritures à rapprocher selon des critères de confiance en appuyant sur le bouton "rapprochement" sur la droite.

- Indice de confiance Assuré :

Les écritures que l'on retrouve en "indice de confiance assuré" sont les écritures qui ont été générées à partir du relevé vers la comptabilité. Il est impossible de se soustraire à cette association et les coches sont matérialisées en bleu.

- Indice de confiance Elevé :

Les écritures que l'on retrouve en "indice de confiance élevé" sont les écritures où les 3 critères sont respectés.

- Indice de confiance Moyen :

Les écritures que l'on retrouve dans cet indice de confiance ne respecte que partiellement les critères de confiance. Les montants sont obligatoirement identiques.

- Intervention requise :

Le logiciel classera en "intervention requise" toutes les écritures qui ont le même montant mais où il existe un écart de jours supérieur à l'écart autorisé et où il n'existe pas d'équivalence dans le libellé.

